Affichage en Mairie	22 Novembre 2022
Mise en ligne sur <u>www.trouville.fr</u>	22 Novembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DE TROUVILLE-SUR-MER DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

FG/MV 2022-771

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 21 novembre à dix-sept heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 15 novembre 2022, et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique par retransmission audiovisuelle en direct sur le site Internet de la Ville (www.trouville.fr).

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Représentés : 4 - Quorum : 14

ETAIENT PRESENTS: Mme Sylvie de Gaetano, Maire; M. Didier Quenouille, Mme Delphine Pando, M. Guy Legrix, Mme Martine Guillon, M. Patrice Brière, Mme Catherine Vatier, M. David Revert, M. Lionel Bottin, Mme Julie Mulac, M. Maxime Aguillé, Mme Dominique Vignesoult, M. Pascal Simon, Mme Isabelle Drong, Mme Jeannine Outin, M. Stéphane Sabathier, Mme Rébecca Babilotte, Mme Stéphanie Fresnais, M. Michel Thomasson, Mme Claude Barsotti, M. Jean-Eudes d'Achon, M. Philippe Abraham, Mme Eléonore de la Grandière.

ETAIENT REPRESENTES: Mme Adèle Grand Brodeur (pouvoir à Mme Pando), M. Jacques Taque (pouvoir à M. Simon), M. Jean-Pierre Deval (pouvoir à M. Quenouille); Mme Aline Esnault (pouvoir à Mme Vatier)

Le Conseil Municipal désigne Delphine Pando comme secrétaire de séance.

2022/151.	Compte-rendu au Conseil Municipal des décisions prises en vertu des articles	
Le Conseil Municipal	L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions prises er vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Aucune observation n'a été formulée.	
en prend acte		
Affaires juridiques : Mme le Maire		
2022/152.	Dérogation à la règle du repos dominical des salariés des commerces	
Le Conseil Municipal émet un avis favorable	de détail de denrées alimentaires	
	Finances : Mme Catherine Vatier – Mme le Maire – M. David Revert	
2022/153.	Débat d'Orientations Budgétaires pour le budget primitif 2023	
Adopté à l'unanimité		
Le Conseil Municipal en prend acte		
2022/154.	3. Octroi de subvention à un établissement public pour l'année 2022	
Adoptée à l'unanimité		
2022/155.	4. Octroi d'une subvention à l'association « Cap Trouville » - Exercice	
Adoptée à l'unanimité	2022	

	Marchés Publics : Mme le Maire - M. Didier Quenouille
2022/156. Adoptée à la majorité Abstentions : 7 - Mme Babilotte (1) - Groupe Stéphanie Fresnais pour les Trouvillais (6)	5. Choix du délégataire et autorisation de signer la convention de délégation de service public pour l'exploitation des marchés traditionnels d'approvisionnement, des marchés bio, des marchés à thèmes et nocturnes de la ville de Trouville-sur-Mer
2022/157.	6. Autorisation de signer un avenant n°01 de transfert à la délégation de
Adoptée à l'unanimité	service public pour l'exploitation en sous-concession du lot n°12 sur la plage de Trouville-sur-Mer – Crêperie du Pré d'auge – SARL « Les Planches »
2022/158.	7. Décision sur le principe de renouvellement de la concession de ser-
Adoptée à la majorité	vice public pour l'exploitation du Casino Municipal
Votes contre : 6	
- Groupe Stéphanie Fresnais pour les Trouvillais	
Abstention: 1	
- Mme Babilotte	
2022/159. Adoptée à l'unanimité	 Autorisation de lancer la procédure et de signer le marché de fourni- tures de matériels de plage
2022/160. Report du dossier	9. Rapport annuel du sous occupant du domaine public maritime pour l'exploitation du restaurant et du snack-bar du complexe nautique « La Cabane Perchée » - Exercice 2021 POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR – REPORTE AU CONSEIL SUIVANT
0000/5/5	
2022/161. Le Conseil Municipal en prend acte	 Délégations de services publics pour l'exploitation en sous-concessions de plusieurs lots et activités de la plage naturelle de Trouvillesur-Mer - Rapports annuels des sous-concessionnaires des lots n°1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12 – Elasto-trampoline – Club de plage – Kayak – Manège – Exercice 2021
	Aménagement et Foncier : Mme le Maire - M. Didier Quenouille - M. Guy Legrix
2022/162. Adoptée à l'unanimité	11. Autorisation de signer avec la société TOTEM France une convention d'occupation du domaine public en vue de l'implantation d'une an- tenne-relais
2022/163.	12. Echange foncier entre la commune de Trouville-sur-Mer et le Dépar-
Adoptée à l'unanimité	tement du Calvados – Parcelles AB 309 et AB 310 contre la parcelle AB 307
2022/164. Adoptée à l'unanimité	 Fixation des tarifs d'occupation d'un logement réservé pour des situa- tions d'urgence
2022/165. Adoptée à l'unanimité	14. Octroi de subventions pour ravalement de façades

	Ressources Humaines : Mme Delphine Pando
2022/166. Adoptée à l'unanimité	 Actualisation des modalités de remboursement des frais occasionnés par les déplacements temporaires du personnel
	Jeunesse – Sports – Loisirs – Associations : M. Patrice Brière – M. Guy Legrix
2022/167. Adoptée à l'unanimité	16. Fixation des redevances d'occupation ou d'exploitation du Domaine Public Maritime lors de manifestations de courte durée
2022/168. Adoptée à l'unanimité	 Approbation des tarifs municipaux applicables au séjour de ski pour l'année 2023
	Culture – Musée : Mme le Maire
2022/169. Adoptée à l'unanimité	18. Autorisation de renouveler l'adhésion au groupement d'intérêt public « Normandie Impressionniste » et approbation des termes de l'ave- nant °4 de sa convention constitutive consolidée
2022/170. Adoptée à l'unanimité	 Autorisation de signer une convention de partenariat avec l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette – Participation aux collections des Micro folies -

Le Maire, Vice-Présidente de la CCCCF,

Conseil municipal du 21 novembre 2022 - Liste des délibérations examinées – Page 3/3